Image not found or type unknown

Commande de meubles et societe en liquidation judiciaire

Par **Doroba**, le **19/03/2008** à **11:16**

Monsieur, Madame

Nous avons commandé des meubles dans une société X. Nous venons de recevoir un courrier d'un Mandataire Judiciaire qui nous dit que le société X est en liquidation Judiciaire, qu'il commandera les meubles au fabriquant si nous nous engageons par écrit à regler le solde de la commande par chèque bancaire entre ses mains le jour de la livraison mais si nous annulons la commande, il n'est pas certain que les fonds puissent lui permettre de rembourser les acomptes.
Nous sommes bien d'accord de lui régler le solde par chèque le jour de la livraison mais le souci est que nous avions établi une offre de crédit avec le vendeur en 4 fois sans frais chez Sofinco et que nous ne voulons pas payer le mandataire ET Sofinco ! Avons nous la possibilité de bloquer les prèlevements de ce crédit auprès de notre banque ?
Nous vous remercions de votre réponse et vous prions de recevoir nos salutations respectueuses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés